

☺ **ON N'EST PAS TOUT SEUL**

Le collectif 07, comme 280 associations de 22 pays européens, a envoyé une lettre au président de la commission européenne et aux présidents des États membres pour leur demander de ne pas poursuivre dans cette folie des hydrocarbures non conventionnels.

☹ **C'EST TOUJOURS DE LA FRACTURATION HYDRAULIQUE**

Ben oui, Monsieur Montebourg, puisque selon la température et la pression... le gaz est liquide... et c'est toujours interdit ! Et ce qui pollue, ce n'est pas le liquide, mais les 600 produits chimiques. Beurk ...

☹ **C'EST SANS RISQUE LA FRACTURATION !**

Alors, pourquoi les pétroliers font-ils du lobbying pour refuser les études d'impact ???

☺ **ÇA BOUGE**

Virginie, Texas, Ohio, tous ces États reconnaissent les pollutions de sources près de sites d'extraction par fracturation.

☺ **ILS CONTRE-ATTAQUENT**

Aux États-Unis, des centaines de particuliers attaquent en justice en portant leur bocal d'eau marronasse de leur robinet auprès des tribunaux.

**LES COLLECTIFS STOP AUX GAZ & HUILES DE SCHISTE EXIGENT**

• le dépôt d'un nouveau projet de loi complétant la loi de juillet 2011.

Ce projet de loi devra explicitement interdire l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de roche-mère (gaz de schiste, huiles de schiste, huiles lourdes, gaz de houille ...) et de tous les hydrocarbures dont l'extraction exigerait l'utilisation de techniques nécessitant de fracturer, ou de fissurer la roche et ayant pour conséquence de porter atteinte à son intégrité et de provoquer de graves dégâts environnementaux.

• l'abrogation des permis visant l'exploration de gisements d'hydrocarbures non conventionnels actuellement en cours. Notamment ceux du Bassin d'Als, de Seine-et-Marne, de l'Ain et du Jura ...

• l'arrêt de l'attribution et/ou la prolongation de permis de recherche d'hydrocarbures à l'heure où on sait que les réservoirs conventionnels français sont épuisés ou en passe de l'être.

• la vigilance lors de l'étude de la refonte du Code Minier qui devra être en totale cohérence avec la charte de l'environnement et permettre la consultation des citoyens lors de toute attribution de permis minier et de toute autorisation de travaux.

• la mise en oeuvre de la feuille de route fixée par le Président de la République : conduire la transition écologique et énergétique afin de réduire la dépendance de la France aux énergies fossiles en diminuant de 30 % la consommation de celles-ci d'ici à 2030".

**Les Collectifs 07 & 30 "Stop aux Gaz et Huiles de Schiste" réaffirment leur refus de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures de roche-mère (les huiles lourdes, le gaz de charbon, le gaz et pétrole de schiste...)**

A photocopier et faire circuler sans modération

**STOP**  
AU GAZ DE  
**SCHISTE**

**la GAZette**  
**STOP !** AUX GAZ & HUILES DE SCHISTE

**Pourquoi continuer la lutte**

Forages :  
**Hydraulique ou fluoropropane ...**  
**NON**  
**il n'y a pas de FRACTURATION PROPRE !**

Explication ...

**Véhicules, camions ou travaux suspects ?**  
**n° Veille & Vigilance**

Ardèche : 06 23 66 15 51  
Gard : 06 95 60 22 27

**Faire un don**

Voir volet détachable.

**Contacts, Infos :**

Site du Collectif 07 :  
stopaugazdeschiste07.org  
**04 75 36 72 83**

**RECHERCHE SCIENTIFIQUE OU PROSPECTION PÉTROLIÈRE ?**

La loi française interdit "l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides et gazeux par des forages suivis de fracturation hydraulique de la roche...". Elle prévoit la possibilité de mettre "en œuvre des expérimentations, réalisées à seules fins de recherche scientifique sous contrôle public".

Les Collectifs stop aux gaz et pétrole de schiste se battent pour l'application stricte de cette loi. Cela nous vaut d'être traités d'obscurantistes écolos qui ne veulent même pas savoir ce qu'ils ont sous les pieds.

Connaître les ressources locales ? Pourquoi pas, mais, pour le savoir, il n'existe qu'une seule technique opérationnelle : la fracturation hydraulique (FH). Il ne faut pas espérer des techniques propres fonctionnelles avant 10 ou 20 ans comme l'affirmait le PDG de Total dans Le Monde du 11.01.13.

**Forage témoin et lobbying**

Les pétroliers et leurs soutiens s'agitent pour obtenir l'autorisation de mener un forage de démonstration avec FH pour prouver sa prétendue innocuité et en "vendre" ensuite des milliers. Même réalisé avec beaucoup de précautions, ce forage témoin laissera dans le sol 30 à 50 % des 20 millions de litres pollués de son liquide de fracking. La destruction de l'imperméabilité de la roche-mère, le schiste, sera irréversible et le risque de contamination des nappes phréatiques réel...

Les forages d'exploitation réalisés en série et au plus "juste" prix, outre les pollutions souterraines citées précédemment,

...lire la suite page 2

Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Somapub - 04 75 52 70 80 - Ne pas jeter sur la voie publique

Conception LIMAGE

seront distants entre eux de quelques centaines de mètres et s'étendront jusqu'à l'horizon. Ils occasionneront la multiplication des voies d'accès, des camions, des foreuses et de leurs rugissements... Ils ne nous donneront qu'une envie, fuir notre région et ruineront toute activité touristique et agricole, sans parler de notre santé.

Si nous voulons du concret, pourquoi donc ne pas observer un échantillon bien plus représentatif de la réalité en analysant les dizaines de milliers de forages réalisés en Amérique du Nord ? Récemment un puits a explosé en Pennsylvanie !

### Recherche et quantité exploitable

Dans le cas des hydrocarbures non conventionnels, les volumes exploitables dépendent directement de la technique d'extraction. Pour les gaz et huiles de schiste, il n'en existe qu'une, les forages horizontaux suivis de FH. Les effets de celle-ci varient selon la rigidité, la perméabilité, la schistosité de la roche,... Il faudra donc faire des tests d'intensité, faire varier le mélange de produits chimiques ajouté à l'eau, faire des essais de production en brûlant le gaz par torchère. Pour les huiles lourdes, faire des essais de chauffage pour fluidifier le pétrole à 1000 ou 2000 m sous terre, tester les solvants à utiliser, etc.

Pour évaluer les ressources exploitables de ce type de gisement il faudra plus de forages car les caractéristiques de la roche-mère peuvent varier fortement sur de courtes distances.

Les quantités considérées comme exploitables dépendant de la technique mise en oeuvre, leur évaluation serait à refaire si une nouvelle technique venait à émerger.

### FH : EAU ou GAZ mêmes pollutions

Le fluoropropane (HFP) fracture plus propre ! "Finis les additifs chimiques" **C'est faux !** Le transport des centaines de tonnes de sable dans les fractures impose l'ajout de produits chimiques pour accroître la viscosité, puis viennent des acides... et c'est parti pour un cocktail explosif ! Pour que ce fracking au GAZ LIQUIDE fonctionne encore mieux, les pétroliers y ajoutent de l'eau pour obtenir une mousse. **Cette technique prétendue propre ne supprime pas les pollutions.**

### Il ne s'agit pas de recherche scientifique mais bien de prospection pétrolière classique.

On ne peut donc s'attendre à de la recherche en blouse blanche pour ces essais, il s'agit de tester les techniques d'exploitation sur nos territoires avec les mêmes conséquences qu'en phase de production : pollution de l'eau, de l'air, incapacité à traiter l'eau souillée remontée (produits chimiques, mais aussi particules radioactives), pollution des sols par perte du liquide de fracking et combustion à l'air libre du gaz durant des années. **Le laboratoire sera chez nous et les cobayes ce seront nous et nos enfants.**

Cette recherche n'est pas assurée par des services de l'État, mais par les entreprises intéressées par l'exploitation de ces ressources. Ce sont les industriels qui la financeront et qui exigeront des retours sur investissement en obtenant le droit d'exploiter, même au détriment de la santé des populations locales. Pour obtenir ce droit, les réserves exploitables sont surestimées pour accroître la valeur financière de la découverte.

### Tous les facteurs sont réunis pour que cette soi-disant "recherche" débouche sur une exploitation à grande échelle...

...Les ressources fossiles vieilles de près de 200 millions d'années, seront toujours là quand nous saurons les utiliser sans compromettre la vie sur notre planète. **Si nous voulons préserver notre environnement et respecter notre objectif national de réduire de 20%, d'ici à 2020, l'émission de gaz à effet de serre, la France doit concentrer ses efforts sur la transition énergétique.**

JIM YONG KIM, Président du Groupement de la Banque Mondiale : *"Il est urgent d'agir pour réduire les émissions des gaz à effet de serre et nous pouvons trouver des moyens novateurs pour améliorer à la fois l'efficacité énergétique et la performance des énergies renouvelables. Nous pouvons travailler avec les pays pour faire reculer les politiques de subventions des combustibles fossiles nuisibles."*  
... difficile de le qualifier d'écologiste obscurantiste !

### Les 4 étapes incontournables pour connaître les ressources :

- 1 - **Étude géologique** - Sur documents existants, visite et travail sur le terrain.
- 2 - **Étude géophysique** - Camions vibreurs pour études sismiques.
- 3 - **Travaux de forages** - Vérifier la nature des roches et présence d'hydrocarbures ou non.
- 4 - **Mise au point du processus technique d'exploitation** - Pour chaque forage, essai de production, détermination de la recette idéale pour exploiter (essais de fracturations, dosages des produits chimiques). Estimation des quantités espérées et de la rentabilité du puits. *Seule cette phase permet de connaître la quantité réellement exploitable, donc d'exploiter ou non.*

### TAFTA : ACCORD ÉCONOMIQUE, DANGER DÉMOCRATIQUE !

**Validé par l'Europe, ce traité obligerait l'État qui a interdit la fracturation à dédommager l'industriel qui ne pourrait tirer un bénéfice escompté de forages. On parle de millions d'euros.**

TAFTA (Transatlantic Free Trade Area) : consiste en la création d'une zone de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis. Ce Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI/TAFTA) représente la moitié du PIB mondial et le tiers des échanges commerciaux dans tous les domaines.

Il s'agit d'établir de nouvelles règles qui régiront les échanges et les investissements au-dessus des États, sans tenir compte des réglementations/lois en vigueur dans chaque pays.

TAFTA vise à mettre en place 2 mécanismes...

1) Rapport investisseur/État : possibilité pour l'investisseur d'attaquer n'importe quel État si ses intérêts sont menacés. Les différends seront tranchés par un organe arbitral privé, où des avocats seront à la fois juges et parties.

2) Un mécanisme dit de "transparence" : chaque État prenant une mesure devra s'assurer de l'innocuité de cette mesure avec le traité de commerce.

Dans le secteur agricole, la modification des droits de douane en faveur des États-Unis entraînera des importations massives d'animaux de boucherie élevés aux hormones et javellisés, ainsi que de végétaux OGM.

Le libre-échange s'étendra dans tous les secteurs (services, eau, énergie, transports, santé, éducation, recherche, etc).



Pour ce qui concerne le gaz de schiste, les pétroliers se heurtent à des moratoires, à des interdictions concernant la fracturation hydraulique ou à des mouvements citoyens les empêchant de mener à bien leurs projets, pourront poursuivre les gouvernements et obtenir des sommes considérables au titre de dommages.

**C'est pourquoi le collectif 07 fait partie des organisations qui ont signé l'appel Stop TAFTA.**

Cet accord remet en cause la souveraineté même des populations et le pouvoir de leurs élus. Le but est toujours le même : un accord de libre-échange le plus favorable possible aux secteurs économiques et financiers, sans prise en compte de la population.

### Réunion d'information sur TAFTA

Judi 20 mars, 20h à Villeneuve-de-Berg avec Raoul M. Jennar, Essayiste, collectif STOPTAFTA.